

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

UN NOM QUI DIT SA RAISON D'ÊTRE

L'ambition de STOP Exclusion Énergétique est de transformer la vie des plus précaires sur le plan habitat et énergie. Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres, du petit pas aux grandes échelles. Sa raison d'être est de combattre cette précarité énergétique dans laquelle vivent 12 millions de français dont 2 millions en exclusion énergétique.

DES TRANSITIONNEURS QUI VEULENT EN FAIRE PLUS

STOP à l'Exclusion Énergétique est né d'un groupe de travail de la Fondation des Transitions sur le thème « exclusion énergétique : quel scénario pour un changement d'échelle ? » en 2019. Ce projet a rallié l'adhésion de tous ceux concernés par les sujets au croisement de la transition écologique, la rénovation énergétique, de la santé, de la création d'emploi local et de l'exclusion en France.

CINQ MISSIONS

- 1 Mobiliser et rassembler les acteurs et décideurs** pour réfléchir et travailler ensemble
- 2 Trouver des solutions**, transversales ou locales, techniques ou financières ...
- 3 Outiller** les acteurs et intervenants sur le terrain
- 4 Sensibiliser et former** y compris massivement
- 5 Structurer des méthodologies** entre acteurs qui ont peu l'habitude de collaborer

EN ROUTE ET ENSEMBLE VERS 2030

L'association s'appuie sur les objectifs de développement durable de 2030, dont plusieurs concernent sa raison d'être : ODD 1, 7, 10, 12 et 17 en tant que coalition multi-acteurs. La conviction des membres, fondateurs comme nouveaux, est que les alliances multi-acteurs sont nécessaires, et que chaque progrès apporte des bénéfices tant sociaux, qu'environnementaux et sanitaires, créant dignité, bien-être, qualité de vie, valeur et emploi.

La démarche est inclusive et toujours collective pour un traitement opérationnel global et systémique du problème.

ET SI VOUS DISIEZ STOP VOUS AUSSI ?

Intégrez ou créez un nouveau collège.

- 1 **Le collège des associations et fondations** - tels que le Secours Catholique, ATD Quart Monde, Familles Solidaires, Dorémi, Soliha, Les Compagnons Bâisseurs, Foncière Chênelet, Réseau Eco Habitat ...
- 2 **Le collège des collectivités territoriales et des services de l'État** - tels que CEREMA, Grand Paris, Grenoble, Sceaux, Marseille...
- 3 **Le collège des entreprises** - tels que Schneider Electric, GRDF, ENEDIS, Butagaz, Hellio, AG2R La Mondiale, Groupe SOS, Saint-Gobain, Leroy Merlin, Oaan Rénovation Énergétique...
- 4 **Le collège de l'enseignement et de la recherche** : AFPA, Compagnons du devoir et du tour de France ...

L'association regroupe aujourd'hui plus de 60 organisations membres et partenaires. Véritable coalition multi-acteurs, elle s'appuie sur l'expertise et l'expérience de ses membres pour réfléchir, définir, implémenter, évaluer comme faire évoluer sa stratégie et son programme d'actions.

UNE GOUVERNANCE LARGE ET OUVERTE

L'association de loi 1901 est présidée par Bernard Saincy et dirigée par Gilles Berhault.

Outre l'assemblée générale annuelle, un large conseil d'administration, une dizaine de comités et groupes de travail animent la gouvernance. Le programme d'actions est financé par l'adhésion des membres, les dons et subventions, le soutien de projets spécifiques ainsi que les appels d'offres ou Appels à Manifestation d'Intérêt.

REJOIGNEZ L'ACTION

ENSEMBLE ÉRADIQUONS L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE EN 2030

- ✓ PROPOSEZ VOS SOLUTIONS
- ✓ DEVEZ MEMBRE OU PARTENAIRE DE PROJET
- ✓ ENTREZ DANS LE SCÉNARIO 2030
- ✓ FAITES UN DON
- ✓ DEVEZ MÉCÈNE EN COMPÉTENCES
- ✓ DEVEZ FRESQUEUR OU ANIMATEUR DE LA FRESQUE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
- ✓ ENGAGEZ VOTRE ÉCOSYSTÈME EN TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



Véritable coalition multi-acteurs, le collectif STOP Exclusion Énergétique s'appuie sur l'expertise et l'expérience de ses membres pour réfléchir, définir, implémenter, évaluer comme faire évoluer sa stratégie et son programme d'actions.

NOS MEMBRES



NOS PARTENAIRES



REJOINDRE LE COLLECTIF

« Il est possible d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030. Le constat est qu'il faut s'y mettre tous ensemble, unir les forces et les compétences des différents acteurs économiques, associatifs, politiques dans des projets territoriaux ambitieux et innovants massifiant les parcours de rénovation performante des logements des personnes et foyers les plus modestes. »

Bernard SAINCY, Président de l'association STOP Exclusion Énergétique

« Les nombreuses organisations regroupées dans le collectif STOP Exclusion Énergétique ont démontré que si des solutions existent pour nourrir chaque étape du parcours de rénovation globale et écologique que nous promouvons, le temps est venu de passer à l'échelle. Notre Scénario est une démarche d'accélération et d'amplification de l'action. »

Gilles Berhault, DG de Stop Exclusion Énergétique

L'ADHÉSION

Entreprises

PME : 1000 euros

ETI : 2000 euros

Grande entreprise : 5000 euros

Entreprise sociale : 500 euros

Association 200 euros

Collectivité territoriale

- moins de 5000 habitants : 500 euros

- plus de 5000 h : 1000 euros

- plus 100 000 h : 5000 euros

Organisation académique : 500 euros

Personnalité qualifiée : 100 euros

[L'adhésion peut être augmentée en guise de soutien.]

Nom de l'organisation _____

Contact référent _____

- PME*
- ETI*
- Grande entreprise*
- Entreprise sociale*
- Association*
- Fondation*
- Collectivité territoriale*
 - moins de 5000 habitants
 - plus de 5000 h
 - plus 100 000 h
- Organisation académique*
- Personnalité qualifiée*

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Téléphone _____
Mobile _____
Email _____
Adresse 1 _____
Adresse 2 _____
Code postal _____
Ville _____
Pays _____
Web _____
Réseaux Sociaux _____
Autre contact _____
Nom _____
Email _____
Téléphone _____

Je soussigné.e _____

agissant au nom de l'organisation _____

souhaite adhérer à l'Association STOP Exclusion Énergétique.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et adhérer pleinement à leur objet, la lutte contre la précarité énergétique.

J'ai bien pris connaissance du montant annuel de l'adhésion sous la forme de don.

Mon organisation versera à réception de l'appel de fonds* la somme de _____
correspondant à une adhésion de soutien pour l'année. _____

Fait à _____

le _____

signature

* Le Bénéficiaire déclare qu'il est une association, d'intérêt général dont l'activité prépondérante répond aux critères requis par la réglementation fiscale en vigueur (dispositions de l'article 238 bis du Code Général des Impôts) pour être habilité à recevoir des dons et à émettre les reçus fiscaux correspondants. À ce titre, il atteste que les sommes reçues sont affectées à une activité non lucrative et qu'elles sont, par conséquent, non soumises aux impôts commerciaux.

CONTACTS

DG : Gilles Berhault

gilles.berhault@stopexclusionenergetique.org / 0613604944

Directrice Communication et Mobilisation : Carole Schaal

carole.schaal@stopexclusionenergetique.org / 0670010987

Chargé de partenariats : Nicolas Bony

nicolas.bony@stopexclusionenergetique.org / 0695927704

Chargée de mobilisation : Romane Muller

romane.muller@stopexclusionenergetique.org / 0780069796

Responsable de communication : Fanny Stahl

fanny.stahl@stopexclusionenergetique.org / 0663712059

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



Rejoignez-nous !

stopexclusionenergetique.org